

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 5432

présenté par  
M. Causse, rapporteur thématique  
à l'amendement n° 2750 de M. Bazin

-----

### ARTICLE 53

Au sixième alinéa, substituer au mot :

« cinq »,

le mot :

« deux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement propose de raccourcir le délai total ouvert pour adopter l'inventaire, de cinq à deux ans.